



Building a Europe
for and with children
Construire une Europe
pour et avec les enfants

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 15 octobre 2021
CDENF(2021)OJ4revANN

Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF)

4^{ème} réunion plénière

Ordre du jour annoté et ordre des travaux

Strasbourg, 13-15 octobre 2021

Par vidéoconférence (salle G.03 Agora)

Mercredi 13 octobre 2021 - 9h30 à 16h30

Jeudi 14 octobre 2021 - 9h30 à 16h30

Vendredi 15 octobre 2021 - 9h30 - 13h00

(heure de Strasbourg / CET)

Préparé par la Division des droits des enfants

children@coe.int
www.coe.int/cdenf

Ordre du jour

-
- 1. Ouverture de la réunion**
-
- 2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux**
-
- 3. Déclaration de la Présidente et du Secrétariat**
-
- 4. Tâches et activités du CDENF : examen de l'état d'avancement ; évaluation des activités achevées et des prochaines étapes.**
-
- 4.1. Mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2016-2021) (tâche spécifique (i) du CDENF)**
- a. Présentation et approbation du projet de rapport de mise en œuvre
 - b. Présentation de l'état des lieux et des dernières tâches à accomplir
-
- 4.2. Préparation du projet de Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027) (tâches spécifiques (ii) + (vi) du CDENF)**
- a. Examen du projet de Stratégie, tel que révisé :
 - pendant et après la session plénière dédiée (14-15 juin 2021)
 - sur la base des résultats des consultations d'enfants menées dans dix États membres
 - b. Présentation par les enfants et les animateurs de leurs propositions pour une future stratégie du Conseil de l'Europe
 - c. État d'avancement de l'organisation de la Conférence de lancement de la Stratégie, qui se tiendra du 6 au 8 avril 2022 à Rome/Italie.
-
- 4.3. Travailler à l'amélioration de la mise en œuvre des normes internationales et du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre la violence dans les États membres (tâche spécifique (iii) du CDENF)**
- a. Examen du projet de rapport d'analyse sur les mécanismes nationaux de signalement de la violence contre les enfants par les professionnels, tel que préparé par le groupe de travail CDENF-GT-VAE.
 - b. Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (18 novembre) et webinaire du CDENF sur la violence intrafamiliale et la santé mentale
-
- 4.4. La protection de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les situations de séparation parentale et dans les procédures de garde d'enfants (tâche spécifique du CDENF (iv) 1))**
- État d'avancement du processus de travail, y compris le lancement d'un processus de consultation des enfants, au sein du sous-comité CJ/ENF-ISE
-
- 4.5. Les droits des enfants et la participation des enfants au processus de décision dans le domaine biomédical (DH-BIO) (tâches spécifiques CDENF (iv) 2 et (vi))**
- Etat des préparatifs en vue de la mise en place d'un groupe de rédaction conjoint du CDENF et du Comité de Bioéthique (DH-BIO), chargé de préparer un projet de guide de bonnes pratiques concernant la participation des enfants au processus décisionnel sur les questions relatives à leur santé.
-
- 4.6. Avis du CDENF (le cas échéant) (tâche spécifique (iv) du CDENF)**
-

-
- a. Projet d'avis final du CDEF sur la Recommandation 2206 (2021) de l'APCE sur L'impact de la pandémie de Covid-19 sur les droits de l'enfant
 - b. Réponse finale du Comité des Ministres à l'Assemblée parlementaire sur la Recommandation 2196 (2021) de l'APCE sur L'impact des migrations de main-d'œuvre sur les enfants abandonnés.
-

5. Coopération et synergies avec les autres organes et comités pertinents du Conseil de l'Europe, les organisations internationales et la société civile (tâche spécifique (ix) du CDEF).

- a. Les priorités de l'Union européenne selon la stratégie de l'UE sur les droits de l'enfant (2021-2024)
 - b. Mises à jour orales par d'autres organisations internationales, organes et comités du Conseil de l'Europe et d'autres organisations de la société civile.
-

6. Projets de coopération

7. Méthodes de travail et évaluation des activités (tâche spécifique (xi) du CDEF)

- a. Nouvelle résolution du Comité des ministres sur les comités intergouvernementaux et leurs méthodes de travail à partir de 2022
-

8. Élection au Bureau

9. Questions diverses

10. Date et lieu des prochaines réunions

11. Approbation du rapport de réunion abrégé

12. Clôture

Ordre du jour annoté et ordre des travaux

Remarque préliminaire importante concernant l'ordre des travaux de cette réunion :

En fonction du temps nécessaire à l'examen, à la révision et à l'approbation du projet de stratégie (point 4.2.b.), ce point sera soit couvert jusqu'à l'heure du déjeuner le deuxième jour de la réunion (option A), soit, si nécessaire, poursuivi l'après-midi du deuxième jour, et le troisième jour de la réunion, en reportant ou en raccourcissant certains des autres points en conséquence (option B). Pour plus d'informations, veuillez consulter la présentation des deux options proposées pour l'ordre du jour à partir du jeudi 14 octobre, 14h30 (à partir de la page 7 ci-dessous).

Mercredi, 13 octobre 2021		
Heure (CET)	Référence du document de travail ¹	Point de l'ordre du jour
9h30		1. Ouverture de la réunion
9h35	CDENF(2021)OJ4 CDENF(2021)OJ4ANN CDENF(2021)LOP4	2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux <u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à <u>examiner et à adopter</u> le projet d'ordre du jour et l'ordre des travaux.
9h40	CDENF-Bu(2021)PV3 CDENF(2021)AR2	3. Déclaration de la Présidente et du secrétariat <u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à prendre note des informations fournies par la Présidente et le secrétariat.
9h50	CDENF(2020)21rev5 Calendrier des activités du CDENF et priorités principales Mandat du CDENF	4. Tâches et activités du CDENF : examen de l'état d'avancement ; évaluation des activités achevées et des prochaines étapes. <u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à prendre note des informations fournies par le Secrétariat et à commenter les éventuelles propositions faites en termes de perspectives vers le programme de travail de 2022.
9h55	CDENF(2021)18 Projet de rapport de mise en œuvre CDENF(2020)02rev Plan d'action	4.1. Mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2016-2021) (tâche spécifique (i) du CDENF) a. Présentation et approbation du projet de rapport de mise en œuvre b. Présentation de l'état des lieux et des dernières tâches à accomplir <u>Action requise</u> : En raison des retards pris dans la préparation du rapport final de mise en œuvre, le CDENF est invité à décider d' <u>ajourner ce point</u> à sa première réunion au début de 2022.

¹ Les documents de la réunion ne seront pas systématiquement projetés pendant la vidéoconférence. Les membres du CDENF et les observateurs sont invités à imprimer leurs propres copies des documents de travail ou de référence ou à les consulter sur le site public du Comité www.coe.int/cdenf.

10h00	<i>Voir ci-dessous</i>	<p>4.2. Préparation du projet de Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027) (tâches spécifiques CDENF (ii) + (vi))</p> <p>a. État d'avancement de l'organisation de la Conférence de lancement de la Stratégie, qui se tiendra du 6 au 8 avril 2022 à Rome/Italie</p> <p><u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à prendre note des informations fournies par le Secrétariat et la délégation italienne au CDENF, et à encourager et soutenir la co-organisation de cet événement.</p>
10h15	Pause café (15 minutes)	
10h30	<p>CDENF(2021)05rev Projet de Stratégie - restreint - tel qu'envoyé après la réunion de mai</p> <p>CDENF(2021)05rev2 Projet de Stratégie - restreint - y compris les propositions de texte</p> <p>CDENF(2021)05rev3 Projet de Stratégie - restreint - incluant tous les changements convenus en juin.</p> <p>CDENF(2021)05rev4 Projet de Stratégie - restreint - y compris les propositions d'ajouts soumises par les enfants consultés et la Commission européenne</p> <p>CDENF(2021)05rev5add(bil) – restreint – Compilation des commentaires reçus avant la réunion</p> <p>CDENF(2021)AR01rev Rapport abrégé 3ème réunion plénière</p> <p>CDENF(2021)AR03Rev Rapport abrégé consacrée à l'examen du projet de Stratégie pour les droits de l'enfant (2022-2027)</p> <p>CDENF(2021)PV03 Rapport de réunion consacrée à l'examen du</p>	<p>4.2. (suite) Préparation du projet de Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027) (tâches spécifiques CDENF (ii) + (vi))</p> <p>b. Examen du projet de Stratégie, tel que révisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pendant et après la session plénière dédiée (14-15 juin 2021) - sur la base des résultats des consultations d'enfants menées dans dix États membres <p><u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à examiner les dernières modifications et ajouts apportés au projet de Stratégie en vue de leur approbation et, enfin, de l'approbation du projet de stratégie dans son ensemble.</p>

	projet de Stratégie pour les droits de l'enfant (2022-2027)	
13h00	Pause déjeuner (90 minutes)	
14h30	Intervention de Mme Snežana Samardžić-Marković, Directrice générale de la Démocratie (DGII) du Conseil de l'Europe	
14h45	<p>Consultations du Conseil de l'Europe sur les enfants pour informer le développement de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027)</p> <p>CDEF(2021)21 – Programme des présentations des enfants et échange de vues avec eux</p> <p>CDEF(2021)21Add</p> <p>Transcriptions des vidéos</p>	<p>4.2. (suite) Préparation du projet de Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027) (tâches spécifiques CDEF (ii) + (vi))</p> <p>a. Présentation par les enfants et les animateurs de leurs propositions pour une future Stratégie du Conseil de l'Europe</p> <p><u>Action requise</u> : Le CDEF est invité à entendre les présentations faites par les enfants et les animateurs impliqués dans le processus de consultation des enfants mené dans 10 pays et à procéder à un échange de vues avec les enfants.</p>
16h30	Fin du premier jour	

Jeudi 14 octobre 2021

9h30	<p>CDEF(2021)05rev Projet de Stratégie - restreint - tel qu'envoyé après la réunion de mai</p> <p>CDEF(2021)05rev2 Projet de Stratégie - restreint - y compris les propositions de texte</p> <p>CDEF(2021)05rev3 Projet de Stratégie - restreint - incluant tous les changements convenus en juin</p> <p>CDEF(2021)05rev4 Projet de Stratégie - restreint - y compris les propositions d'ajouts soumises par les enfants consultés et la Commission européenne</p>	<p>4.2. (suite) Préparation du projet de Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027) (tâches spécifiques CDEF (ii) + (vi))</p> <p>a. Examen du projet de stratégie, tel que révisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pendant et après la session plénière dédiée (14-15 juin 2021) - sur la base des résultats des consultations d'enfants menées dans dix États membres <p><u>Action requise</u> : Le CDEF est invité à examiner les dernières modifications et ajouts apportés au projet de Stratégie en vue de leur approbation et, enfin, de l'approbation du projet de Stratégie dans son ensemble.</p>
10h45	Pause café (15 minutes)	

11h00	Voir ci-dessus	<p>4.2. (suite) Préparation du projet de Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027) (tâches spécifiques CDENF (ii) + (vi))</p> <p><u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à examiner les dernières modifications et ajouts apportés au projet de Stratégie en vue de leur approbation et, enfin, de <u>l'approbation du projet de stratégie dans son ensemble.</u></p> <p>NB : A partir de maintenant, l'ordre du jour sera le suivant</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit selon l'option A (si le projet de Stratégie est adopté avant le déjeuner du jour 2) - <u>voir à partir de la page 7</u> - ou selon l'option B (si un délai supplémentaire est nécessaire pour l'examen, la révision et l'approbation du projet de Stratégie) - <u>voir à partir de la page 9.</u> <p><i>Veillez-vous référer aux deux options suivantes</i></p>
13h00	Pause déjeuner (90 minutes)	

Option A (applicable dans le cas où le projet de Stratégie aura été approuvé par le Comité auparavant) :

Jeudi 14 octobre 2021 (suite)		
Heure (CET)	Référence du document de travail ²	Point de l'ordre du jour
14h30	CDENF(2021)INF2	<p>8. Élection au Bureau</p> <p><u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à procéder à l'élection ou à la réélection de trois des membres de son bureau.</p> <p><i>NB</i> : Les trois membres sortants du Bureau sont rééligibles pour un second mandat. Les nominations/expression d'intérêt devraient être soumises au Secrétariat du CDENF avant le mercredi 13 octobre, 14h00.</p>
15h00	<p>CDENF(2021)19 Projet de rapport d'analyse de l'enquête menée parmi toutes les délégations du CDENF</p> <p>CDENF(2021)20 Notes conceptuelles pour les deux webinaires sur la santé mentale et la violence intrafamiliale (22 novembre 2021)</p>	<p>4.3. Travailler à l'amélioration de la mise en œuvre des normes internationales et du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre la violence dans les États membres (tâche spécifique (iii) du CDENF).</p> <p>a. Examen du projet de rapport d'analyse sur les mécanismes nationaux permettant aux professionnels de signaler les violences faites aux enfants, tel que préparé par le groupe de travail CDENF-GT-VAE.</p> <p>b. Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (18 novembre) et webinaire du CDENF sur la violence intrafamiliale et la santé mentale</p> <p><u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à écouter la présentation du rapport d'analyse de l'enquête, Simona Florescu (Université de Leiden), et les informations fournies par le Secrétariat sur le prochain webinaire.</p>
15h30	<p>CJ/ENF-ISE(2021)05rev Note conceptuelle pour le processus de consultation des enfants</p>	<p>4.4. La protection de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les situations de séparation parentale et dans les procédures de garde d'enfants (tâche spécifique CDENF (iv) 1))</p> <p>État d'avancement du processus de travail, y compris le lancement d'un processus de consultation des enfants, au sein du sous-comité CJ/ENF-ISE</p> <p><u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à prendre note et à discuter des informations présentées par le Secrétariat.</p>
16h00	<p>DH-BIO(2021)11 Proposition du DH-BIO pour la création d'un groupe de rédaction pour le développement du Guide conjointement avec le CD-ENF</p>	<p>4.5. Les droits des enfants et la participation des enfants au processus de décision dans le domaine biomédical (DH-BIO) (tâches spécifiques CDENF (iv) 2 et (vi))</p> <p>Etat des préparatifs en vue de la mise en place d'un groupe de rédaction conjoint du CDENF et du Comité de Bioéthique (DH-BIO), chargé de préparer un projet de guide de bonnes</p>

² Les documents de la réunion ne seront pas systématiquement projetés pendant la vidéoconférence. Les membres du CDENF et les observateurs sont invités à imprimer leurs propres copies des documents de travail ou de référence ou à les consulter sur le site public du Comité www.coe.int/cdenf.

	BIO/ENF-CP(2021)LOP Liste des membres du groupe de rédaction conjoint	pratiques concernant la participation des enfants au processus décisionnel sur les questions relatives à leur santé. <u>Action requise</u> : Le CDEF est invité à prendre note et à discuter des informations présentées par le Secrétariat.
16h15	CDEF(2021)14Rev Projet d'avis sur la Recommandation 2206 (2021) CM/AS(2021)Rec2196 Réponse du Comité des Ministres sur la Recommandation 2196(2021)	4.6. Avis du CDEF (le cas échéant) (tâche spécifique (iv) du CDEF) a. Projet d'avis final du CDEF sur la Recommandation 2206 (2021) de l'APCE sur L'impact de la pandémie de Covid-19 sur les droits de l'enfant b. Réponse finale du Comité des Ministres à l'Assemblée parlementaire sur la Recommandation 2196 (2021) de l'APCE sur L'impact des migrations de main-d'œuvre sur les enfants abandonnés. <u>Action requise</u> : Le CDEF est invité à prendre note et à discuter des informations présentées par le Secrétariat, notamment en ce qui concerne les résultats de la consultation écrite pour le point a.
16h30	Fin du deuxième jour	
Vendredi 15 octobre 2021 (9h30 - 13h00)		
Heure (CET)	Référence du document de travail ³	Point de l'ordre du jour
9h30	Stratégie de l'UE sur les droits de l'enfant (2021-2024)	5. Coopération et synergies avec les autres organes et comités pertinents du Conseil de l'Europe, les organisations internationales et la société civile (tâche spécifique (ix) du CDEF). a. Les priorités de l'Union européenne selon la stratégie de l'UE sur les droits de l'enfant (2021-2024) b. Mises à jour orales par d'autres organisations internationales, des organes et comités du Conseil de l'Europe et des organisations de la société civile. <u>Action requise</u> : Le CDEF est invité à entendre les informations partagées par les organisations et organismes partenaires.
10h15		6. Projets de coopération <u>Action requise</u> : Le CDEF est invité à prendre note des informations présentées par le Secrétariat sur les projets de coopération en cours dans les domaines de la justice adaptée aux enfants et de la participation des enfants.

³ Les documents de la réunion ne seront pas systématiquement projetés pendant la vidéoconférence. Les membres du CDEF et les observateurs sont invités à imprimer leurs propres copies des documents de travail ou de référence ou à les consulter sur le site public du Comité www.coe.int/cdenf.

10h45	Résolution CM/Res(2021)3	<p>7. Méthodes de travail et évaluation des activités (tâche spécifique (xi) du CDEF)</p> <p>a. Nouvelle résolution du Comité des ministres sur les comités intergouvernementaux et leurs méthodes de travail à partir de 2022</p> <p><u>Action requise</u> : Le CDEF est invité à prendre note et à discuter des informations présentées par le Secrétariat.</p>
11h00	Pause café (15 minutes)	
11 h 15		9. Questions diverses
11h25	CDEF(2020)21 Rev5 Programme de travail et calendrier révisés	<p>10. Date et lieu des prochaines réunions</p> <p><u>Action requise</u> : Le CDEF est invité à présenter les derniers commentaires, propositions ou questions concernant les perspectives du programme de travail 2022 présentées à travers le document de travail.</p>
11h45	CDEF(2021)AR4prov	<p>11. Approbation du rapport de réunion abrégé</p> <p><u>Action requise</u> : Le CDEF est invité à examiner et à approuver le rapport provisoire abrégé de la réunion.</p>
12h45		12. Clôture
13h00	<i>Fin du troisième jour</i>	

Option B (à appliquer au cas où un délai supplémentaire serait nécessaire pour l'examen, la révision et l'approbation de la Stratégie, au-delà du 14 octobre à l'heure du déjeuner) :

NB : Selon ce scénario, l'examen de la Stratégie se poursuivra jusqu'à la révision finale par le Comité, les autres points de l'ordre du jour seront ensuite abordés selon l'ordre ci-dessous (et en fonction du temps disponible en fonction de la fin de la discussion sur la Stratégie)

Jeudi 14 octobre 2021 (suite)		
14h30	CDEF(2021)INF2	<p>8. Élection au Bureau</p> <p><u>Action requise</u> : Le CDEF est invité à procéder à l'élection ou à la réélection de trois des membres de son bureau.</p> <p><i>NB</i> : Les trois membres sortants du Bureau sont rééligibles pour un second mandat. Les nominations/expressions d'intérêt devraient être soumises au Secrétariat du CDEF avant le mercredi 13 octobre, 14h00.</p>
14h45	<p>CDEF(2021)19 Projet de rapport d'analyse de l'enquête mené parmi toutes les délégations du CDEF</p> <p>CDEF(2021)20 Notes conceptuelles pour les deux webinaires sur la santé mentale et la violence intrafamiliale (22 novembre 2021)</p>	<p>4.3. Travailler à l'amélioration de la mise en œuvre des normes internationales et du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre la violence dans les États membres (tâche spécifique (iii) du CDEF).</p> <p>a. Examen du projet de rapport d'analyse sur les mécanismes nationaux permettant aux professionnels de signaler les violences faites aux enfants, tel que préparé par le groupe de travail CDEF-GT-VAE.</p> <p>b. Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (18 novembre) et webinaire du CDEF sur la violence intrafamiliale et la santé mentale</p> <p><u>Action requise</u> : Le CDEF est invité à écouter la présentation du consultant mandaté pour l'analyse des réponses à l'enquête, Simona Florescu (Université de Leiden), et les informations fournies par le Secrétariat sur le prochain webinaire.</p>
15h00	<p>CDEF(2021)05rev Projet de Stratégie - restreint - tel qu'envoyé après la réunion de mai</p> <p>CDEF(2021)05rev2 Projet de Stratégie - restreint - y compris les propositions de texte</p> <p>CDEF(2021)05rev3 Projet de Stratégie - restreint - incluant tous les changements convenus en juin.</p> <p>CDEF(2021)05rev4</p>	<p>4.2. (suite) Préparation du projet de Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027) (tâches spécifiques CDEF (ii) + (vi))</p> <p>a. Examen du projet de stratégie, tel que révisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pendant et après la session plénière dédiée (14-15 juin 2021) - sur la base des résultats des consultations d'enfants menées dans dix États membres <p><u>Action requise</u> : Le CDEF est invité à examiner les dernières modifications et ajouts apportés au projet de stratégie en vue de leur approbation et, enfin, de <u>l'approbation du projet de stratégie dans son ensemble.</u></p>

	<p>Projet de Stratégie - restreint</p> <p>- y compris les propositions d'ajouts soumises par les enfants consultés et la Commission européenne</p> <p>CDENF(2021)21 – Programme des présentations des enfants et échange de vues avec eux</p>	
<p>NB : Les points présentés à partir d'ici doivent tous être considérés comme "facultatifs" et ne seront traités qu'une fois le point de la stratégie clôturé.</p>		
<p>Heure exacte à déterminer</p>	<p>CJ/ENF-ISE(2021)05rev</p> <p>Note conceptuelle pour le processus de consultation des enfants</p>	<p>4.4. La protection de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les situations de séparation parentale et dans les procédures de garde d'enfants (tâche spécifique CDENF (iv) 1))</p> <p>État d'avancement du processus de travail, y compris le lancement d'un processus de consultation des enfants, au sein du sous-comité CJ/ENF-ISE</p> <p><u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à prendre note des informations présentées par le Secrétariat et à présenter toute question.</p>
<p>Heure exacte à déterminer</p>	<p>DH-BIO(2021)11</p> <p>Proposition du DH-BIO pour la création d'un groupe de rédaction pour le développement du Guide conjointement avec le CD-ENF</p> <p>BIO/ENF-CP(2021)LOP</p> <p>Liste des membres du groupe de rédaction conjoint</p>	<p>4.5. Les droits des enfants et la participation des enfants au processus de décision dans le domaine biomédical (DH-BIO) (tâches spécifiques CDENF (iv) 2 et (vi))</p> <p>Etat des préparatifs en vue de la mise en place d'un groupe de rédaction conjoint du CDENF et du Comité de Bioéthique (DH-BIO), chargé de préparer un projet de guide de bonnes pratiques concernant la participation des enfants au processus décisionnel sur les questions relatives à leur santé.</p> <p><u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à prendre note des informations présentées par le Secrétariat et à présenter toute question.</p>
<p>Heure exacte à déterminer</p>	<p>CDENF(2021)14Rev</p> <p>Projet d'avis sur la Recommandation 2206 (2021)</p> <p>CM/AS(2021)Rec2196</p> <p>Réponse du Comité des Ministres sur la</p>	<p>4.6. Avis du CDENF (le cas échéant) (tâche spécifique (iv) du CDENF)</p> <p>a. Projet d'avis final du CDENF sur la Recommandation 2206 (2021) de l'APCE sur L'impact de la pandémie de Covid-19 sur les droits de l'enfant</p> <p>b. Réponse finale du Comité des Ministres à l'Assemblée parlementaire sur la Recommandation 2196 (2021) de l'APCE sur L'impact des migrations de main-d'œuvre sur les enfants abandonnés.</p>

	Recommandation 2196(2021)	<u>Action requise</u> : Le CDEF est invité à prendre note des informations présentées par le Secrétariat, notamment en ce qui concerne les résultats de la procédure de consultation écrite pour le point a.
16h30	Fin du deuxième jour	
Vendredi 15 octobre 2021 (9 h 30 - 13 h 00)		
NB : A partir de là, une fois de plus, l'examen, la révision et l'approbation du projet de Stratégie seront poursuivis aussi longtemps que nécessaire, et les points suivants seront traités soit très brièvement à la fin de la réunion, soit reportés.		
Heure exacte à déterminer	Stratégie de l'UE sur les droits de l'enfant (2021-2024)	<p>5. Coopération et synergies avec les autres organes et comités pertinents du Conseil de l'Europe, les organisations internationales et la société civile (tâche spécifique (ix) du CDEF).</p> <p>a. Les priorités de l'Union européenne selon la stratégie de l'UE sur les droits de l'enfant (2021-2024)</p> <p>b. Mises à jour orales par d'autres organisations internationales, des organes et comités du Conseil de l'Europe et des organisations de la société civile.</p> <p><u>Action requise</u> : Le CDEF est invité à entendre les présentations et les informations partagées par ses organisations et organismes partenaires.</p>
Heure exacte à déterminer		<p>6. Projets de coopération</p> <p><u>Action requise</u> : Le CDEF est invité à prendre note des informations présentées par le Secrétariat sur les projets de coopération en cours dans les domaines de la justice adaptée aux enfants et de la participation des enfants, qui sont réalisés avec la participation des délégations du CDEF.</p>
Heure exacte à déterminer	Résolution CM/Res(2021)3	<p>7. Méthodes de travail et évaluation des activités (tâche spécifique (xi) du CDEF)</p> <p>a. Nouvelle résolution du Comité des ministres sur les comités intergouvernementaux et leurs méthodes de travail à partir de 2022</p> <p><u>Action requise</u> : Le CDEF est invité à prendre note des informations présentées par le Secrétariat.</p>
11h00	Pause café (15 minutes)	
Heure exacte à déterminer		9. Questions diverses
Heure exacte à déterminer	CDEF(2020)21Rev5	10. Date et lieu des prochaines réunions

	Programme de travail et calendrier révisés	<u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à présenter les derniers commentaires, propositions ou questions concernant les perspectives du programme de travail 2022 présentées à travers le document de travail.
<i>Heure exacte à déterminer</i>	CDENF(2021)AR4prov	<p>11. Approbation du rapport de réunion abrégé</p> <p><u>Action requise</u> : Le CDENF est invité à examiner et à approuver le rapport provisoire abrégé de la réunion.</p> <p><i>NB : Si le temps est trop court pour que le rapport abrégé de la réunion soit examiné et approuvé avant la fin de la réunion, en raison d'un examen prolongé du projet de stratégie, le rapport sera distribué au CDENF après la réunion et approuvé par procédure écrite.</i></p>
12h45		12. Clôture
13h00	<i>Fin du troisième jour</i>	